

CAMPING (prix TTC) – TARIFS votés par le conseil municipal le 17/12/2020

Tarifs par nuitée	du 01/04 au 31/05	du 01/06 au 30/06 et du 01/09 au 30/09	du 01/07 au 31/08
Forfait 1 personne (1 personne + 1 emplacement + 1 véhicule)	7,00 €	10,00 €	10,75 €
Forfait 2 personnes (2 personnes + 1 emplacement + 1 véhicule)	11,00 €	14,00 €	15,75 €
Personne supplémentaire	4,00 €	4,50 €	5,00 €
Enfant de moins de 7 ans	2,05 €	2,30 €	2,55 €
Chien	2,50 €	2,80 €	3,10 €
Electricité 4 ampères	2,60 €	2,95 €	3,25 €
Electricité 8 ampères	5,20 €	5,85 €	6,45 €
Garage mort	2,45 €	2,45 €	15,75 €

Remises	
Colonies de vacances associatives et groupes scolaires extérieurs	-10%
Personne en situation de handicap dont le taux d'incapacité est de 50% ou plus (sur présentation d'une carte)	-10%
Mutilés et invalides de guerre (sur présentation d'une carte)	-10%
Titulaire du RSA (sur présentation d'un justificatif)	-20%
Centre de loisirs communaux ou intercommunaux hors commune	-20%
Saisonnier sur la commune (sur présentation d'un justificatif)	-50%

Location d'emplacement mobil-home	
Forfait annuel grand confort 1 (10a - 30 m3 - 700kw)	1 850,00 €
Forfait annuel grand confort 2 (16a - 60 m3 - 1400kw)	2 200,00 €
Eau : en cas de dépassement du forfait	4,00 € / m3
Electricité : en cas de dépassement du forfait	0,15 € / Kw
Participation financière (cession ou changement de mobil-home)	300,00 €

NB : Toute vente d'un mobil-home sur place entraînant un changement de locataire de la parcelle engendre automatiquement le passage au forfait annuel grand confort 2, sachant que tout retour au forfait annuel grand confort 1 est impossible.

Taxe de séjour par nuitée et par personnes de +18 ans : (Tarif Dinan Agglomération)	0,50 €
--	--------